



Evolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 3^e trimestre 2023

Juillet, août, septembre 2023

En collaboration avec les Services cantonaux compétents, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et l'Association des offices suisses du travail (AOST) ont poursuivi la collecte de données sur les salaires et les taux d'occupation des personnes bénéficiant du statut de protection S. Ce document représente la cinquième édition qui inclut les statistiques des personnes ayant commencé un apprentissage¹.

Les emplois salariés représentent 98%

Au 3^e trimestre 2023, la part de travailleurs salariés s'élève à 98%, dont environ 5% sont des stagiaires. La part des travailleurs indépendants avoisine 2%.

Le taux d'occupation moyen s'élève à 70%

En comparaison avec le trimestre précédent, le taux d'occupation général a gagné 1 p.p.² pour atteindre la moyenne de 70%. Celui des hommes et des femmes a augmenté de 1 p.p. et s'élève à 78% et à 64% respectivement. La part des personnes travaillant à plein temps représente 46,6% ce qui marque une augmentation de 1 p.p. Chez les hommes cette part a gagné 2,2 p.p. (59%) et chez les femmes elle est restée inchangée.

Le taux d'occupation moyen est d'environ 70% pour tous les âges, sauf pour les 46-55 ans (66%) et les plus de 56 ans (61%). Comparé au trimestre précédent, une augmentation de 3 p.p. a été notée chez les moins de 25 ans (71%), et une augmentation de 1 p.p. chez les 23-45 ans (72%) et les 36-45 ans (69%). En revanche, les classes d'âge plus avancées affichent une baisse d'environ 2 p.p. (Graphique 1).

Tout comme le trimestre précédent, plus de la moitié des individus dans chaque groupe d'âge ont un taux d'occupation supérieur à 80%, à l'exception des personnes âgées de plus de 56 ans où ce taux est de 43%. Cette part s'élève même à 59% chez les 26-35 ans (Graphique 1).

Le taux d'occupation par branche variable

Pour le 3^e trimestre 2023, c'est la branche d'Aménagement et parachèvement qui affiche le taux d'occupation le plus élevé (91%) et celle de Services domestiques le plus bas (46%)³. Comme le trimestre précédent, une forte variation du taux d'occupation par secteur économique est observée, avec une plage allant de +13 à -20 p.p. (Graphique 2).

Le Graphique 3 illustre l'évolution du taux d'occupation moyen dans le top cinq branches⁴ depuis le début de ce suivi statistique. Dans deux des cinq branches principales en termes du nombre de personnes employées (presque la moitié de toutes les personnes actives au bénéfice du statut S), le taux est resté stable: Restauration et hébergement (70%) et Bureaux de consultation, informatique (72%). La branche de Services personnels affiche une hausse de 10 p.p. et celle d'Hébergement social, œuvres sociales de 8 p.p. Une légère baisse de 2 points de pourcentage est constatée dans la branche d'Enseignement.

Le salaire moyen standardisé monte légèrement

Au 3^e trimestre 2023, le salaire mensuel moyen standardisé⁵ a augmenté de 1,4% pour atteindre 4687 francs. Chez les femmes, cette augmentation est plus importante (+ 1,7%, 4712 francs) que chez les hommes (+ 0,9%, 4648 francs).

¹ Les personnes en apprentissage, qui sont examinées en fonction de leur distribution par secteurs économiques ainsi que par âge et sexe, ne sont pas prises en compte dans les statistiques des salaires et des taux d'occupation.

² Point de pourcentage (p.p.).

³ Seules des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche sont prises en compte dans

ces statistiques. Soit environ 30% de toutes les branches figurant dans le relevé.

⁴ Les top 5 branches emploient le plus grand nombre de personnes avec le statut S, par rapport à d'autres branches économiques.

⁵ Le salaire standardisé correspond à un taux d'occupation à 100% et le salaire selon contrat correspond au taux d'occupation indiqué.

Dans le top cinq branches, le salaire mensuel moyen standardisé a évolué comme suit : Hébergement social, œuvres sociales (+2,9%, 4324 francs) ; Enseignement (-6,4%, 5811 francs) ; Services personnels (-0,4%, 4371 francs) ; Restauration et hébergement (+1,3%, 4204 francs) ; Bureaux de consultation, informatique (-1,2%, 5104 francs) (Graphique 4).

53% touchent au-dessus de 3000 francs par mois

Au 3^e trimestre 2023 la part des personnes gagnant moins de 3000 francs par mois a légèrement reculé (46,9% au lieu de 47,8%). Respectivement, les personnes gagnant plus de 3000 francs sont devenues plus nombreuses (53,1% au lieu de 52,2%). Plus spécifiquement, on observe une légère augmentation de la part des personnes dans les catégories '1000-2000' (+1 p.p.), '4000-5000' (+1 p.p.) et '> 5000' (+2 p.p.). A l'inverse, la part des personnes a diminué de 2 p.p. dans la tranche '2000 – 3000' et de 3 p.p. dans '3000–4000' (voir Graphique 5).

La répartition des revenus se stabilise

Le Graphique 6 illustre une évolution de la répartition des salaires sur contrat de juillet 2022 à septembre 2023. Il y a une stabilisation du nombre de personnes dans les tranches de revenu les plus basses (< 1000') et les plus élevées ('4000-5000' et '> 5000'). Un léger déclin est observé dans les tranches de revenu de '2000-3000' et de '3000-4000' francs par mois. Cependant, ces variations sont minimes et doivent être considérées comme indicatives.

Les revenus effectifs varient selon l'âge

Le Graphique 7 montre la distribution des différentes classes d'âge en fonction des tranches de salaire sur contrat. D'après les données du 3^e trimestre 2023, la distribution des salaires parmi les individus âgés de plus de 56 ans est relativement équilibrée, avec des pourcentages variant de 14% à 17% pour différentes tranches de salaire. La tranche de salaire de '4000-5000' est prédominante dans toutes les classes d'âge, à l'exception de ceux qui ont moins de 25 ans. Pour ce dernier groupe, c'est la tranche de salaire inférieure à 1000 francs par mois qui représente le plus grand groupe, avec 21% des individus.

Chez les femmes, la répartition entre différentes tranches de revenu reste relativement stable, avec toutefois une légère augmentation dans la tranche '1000-2000' (+3 p.p.) et dans les revenus les plus élevés '> 5000' (+4 p.p.). La répartition des salaires entre les femmes et les hommes est la plus équilibrée au centre de la distribution, notamment dans les tranches de revenu de '2000–3000' et '3000-4000' francs par mois (Graphique 8). En résumé, par rapport au trimestre précédent, des variations mineures non significatives sont observées dans cette répartition, en considérant à la fois les femmes et les hommes.

Les apprentis au profil diversifié

Au total, 135 individus ont commencé un apprentissage au cours du 3^e trimestre 2023, parmi lesquels 53% étaient des femmes. En ce qui concerne l'âge, cette population est plus variée que celle des apprentis suisses, avec 31% des individus âgés de plus de 20 ans, dont 11% de plus de 30 ans. Comme pour les salariés, les deux secteurs principaux, à savoir les Bureaux de consultation, informatique et la Restauration et l'hébergement, dominent le top 10, représentant respectivement 17% et 13% des apprentis (voir Graphique 9).

Remarques méthodologiques

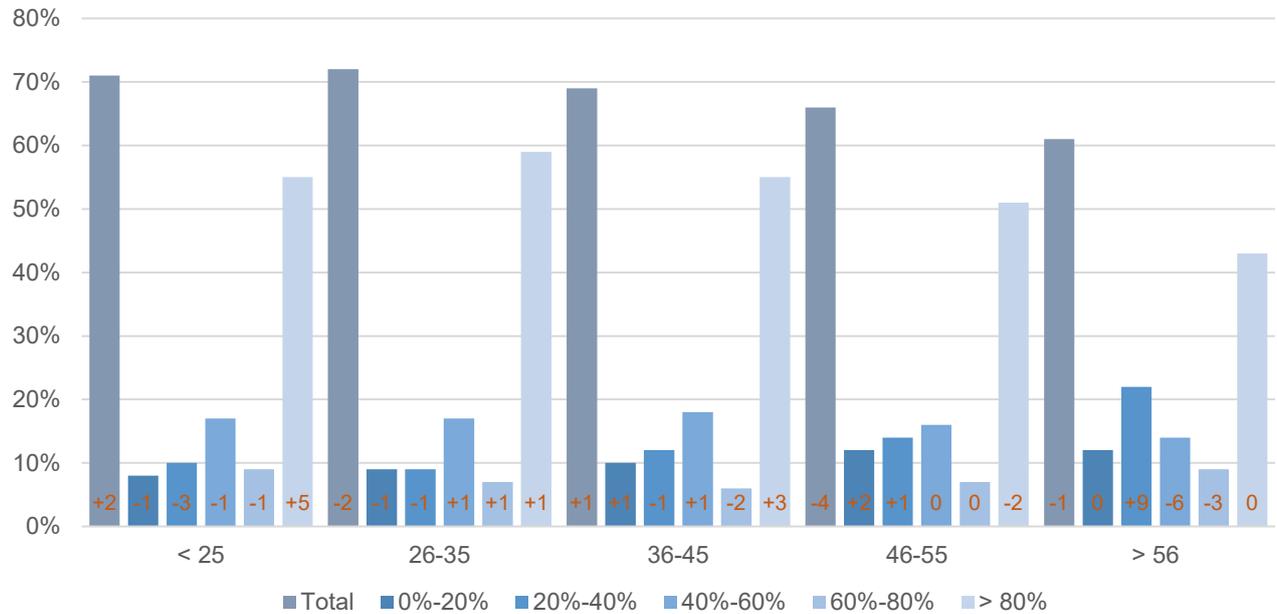
Les statistiques du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du Statut S, pour le 3^e trimestre 2023, se basent sur les données livrées par 24 cantons pour les mois de juillet, d'août et de septembre 2023 avec la population totale de 1786 personnes (dont 135 apprentis). Ces données ont été complétées par les informations du SYMIC (Système d'information central sur la migration).

Le salaire annuel et le salaire horaire ont été transformés en salaire mensuel (1/12 de l'année) et le salaire net en salaire brut, selon une correction standard de 14%. Le salaire selon contrat a été transformé en salaire standardisé (taux d'occupation à 100%).

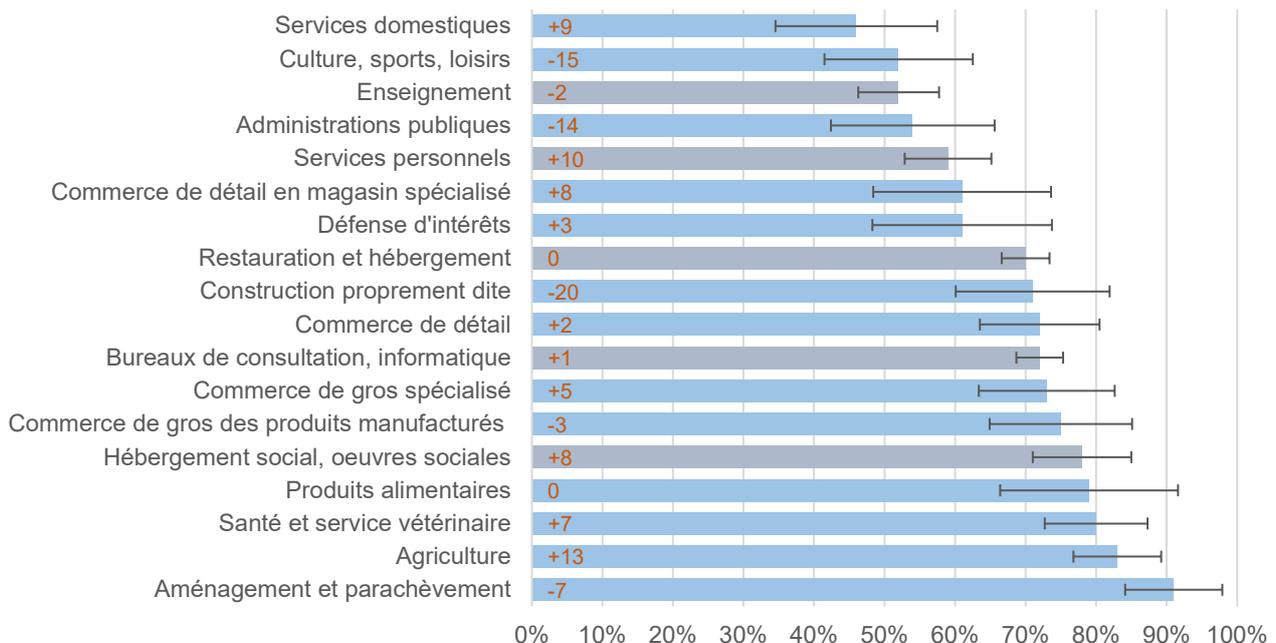
La moyenne concernant le salaire standardisé et selon contrat a été tronquée à 1% pour éviter l'influence des valeurs extrêmes, dues probablement à des erreurs de saisie des données.

Graphiques

Graphique 1 : Taux d'occupation au 3e trimestre 2023 selon les classes d'âge et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



Graphique 2 : Taux d'occupation moyen au 3e trimestre 2023 dans les branches économiques^{6,7} et changements en points de pourcentage en comparaison avec le trimestre précédent (orange)

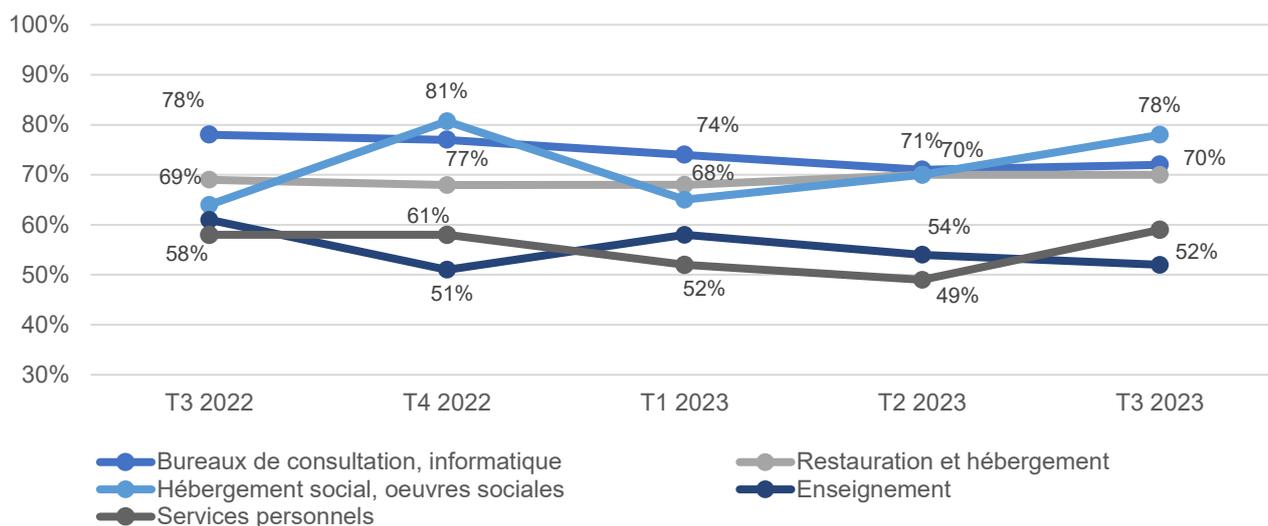


* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

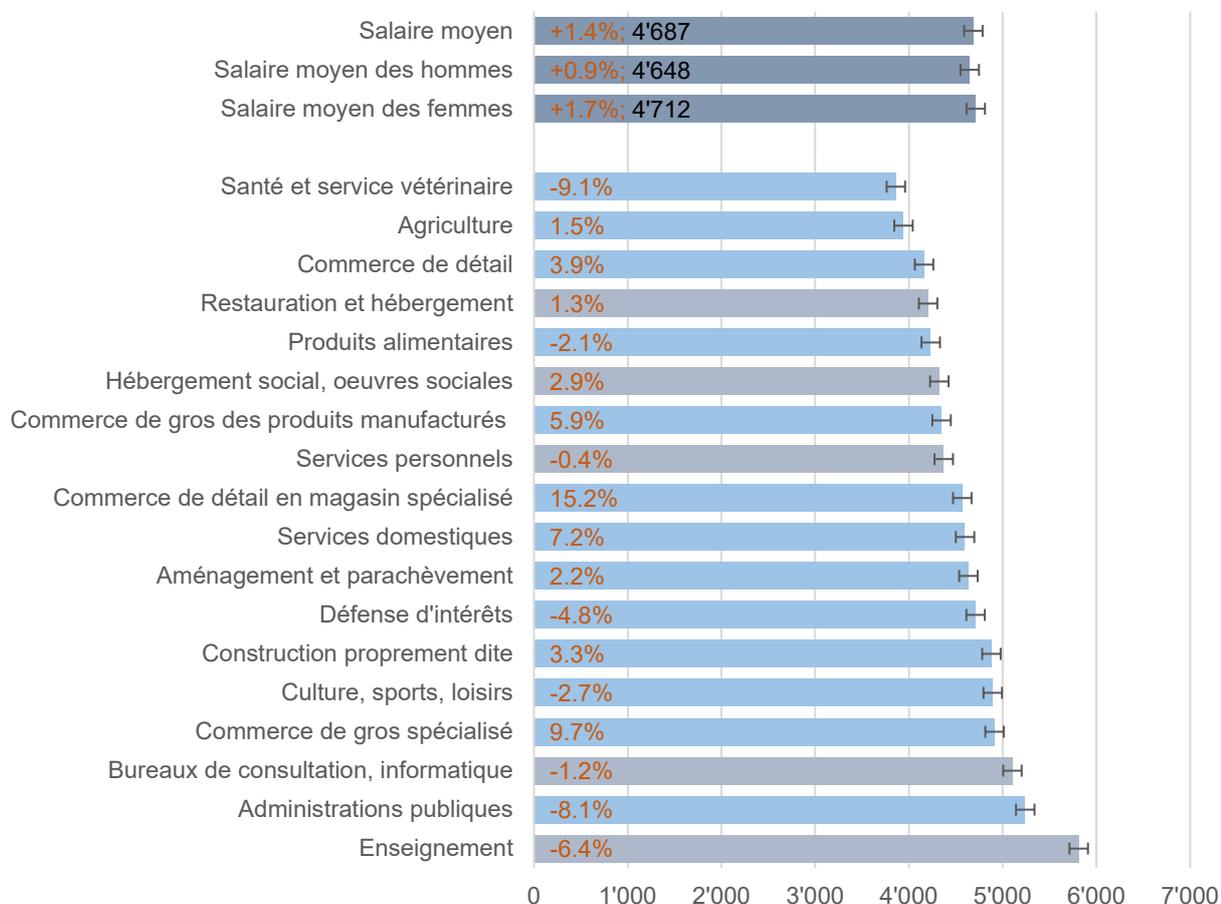
⁶ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

⁷ Les traits noirs indiquent un intervalle de confiance de 95% pour la valeur moyenne estimée. Cet intervalle représente la probabilité de 95% de contenir la vraie valeur pour toute la population avec une marge d'erreur de 5%. La longueur de l'intervalle de confiance varie en fonction du nombre d'observations dans chaque catégorie.

Graphique 3: Evolution du taux d'occupation dans le top 5 branches de juillet 2022 à septembre 2023



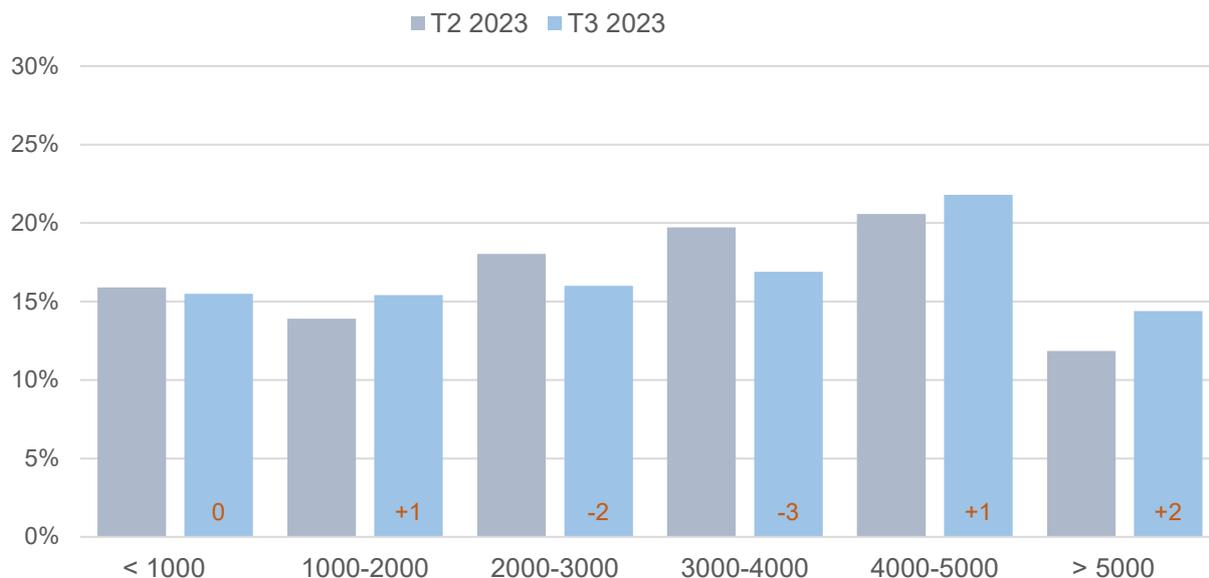
Graphique 4: Salaire mensuel moyen standardisé pour le 3^e trimestre 2023 par branches économiques⁸ et changements en pourcents en comparaison avec le trimestre précédent (orange)



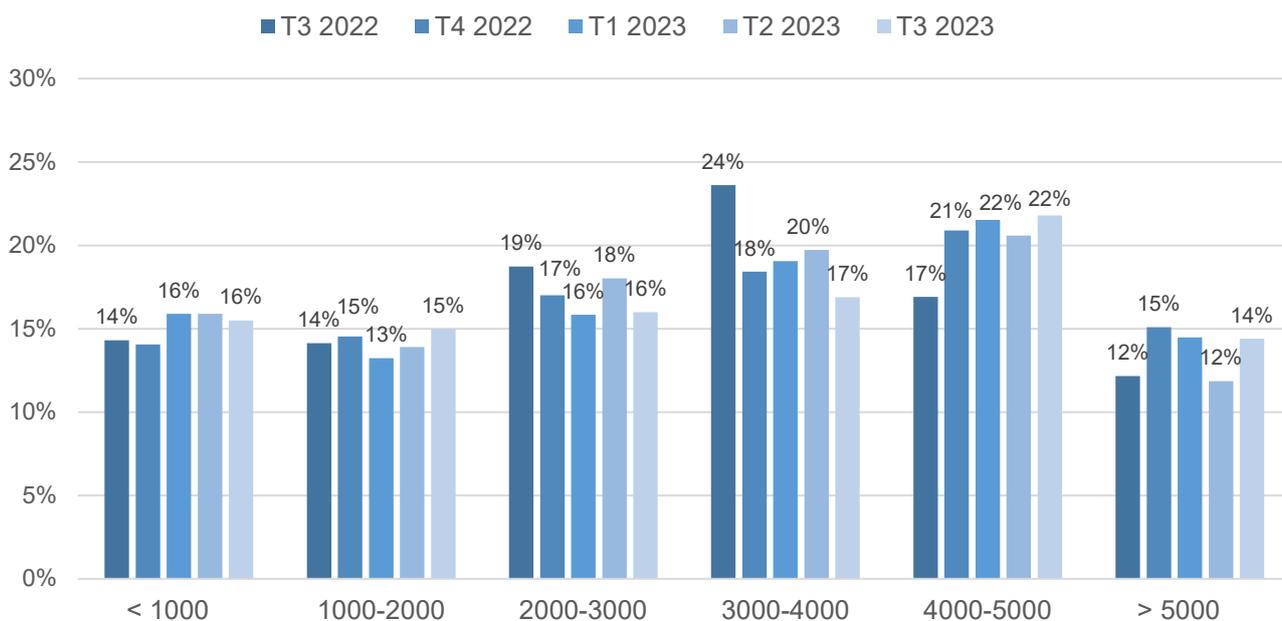
* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

⁸ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. avec plus de 20 observations par branche.

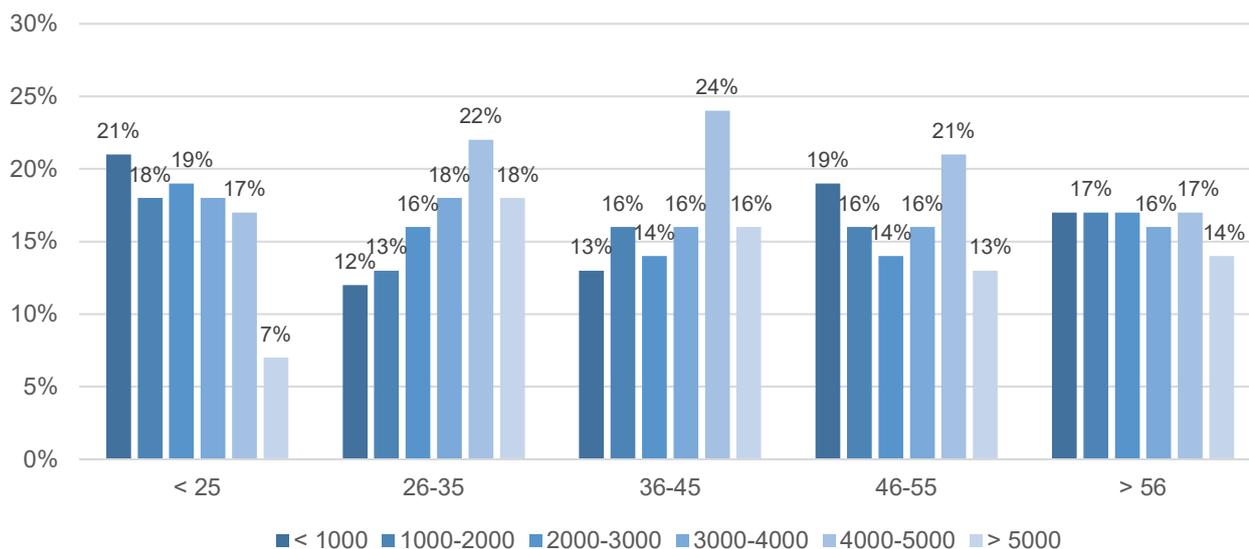
Graphique 5 : Variations dans la répartition du salaire mensuel selon contrat au 3^e trimestre 2023 par classes de revenu en points de pourcentage comparé au trimestre précédent (orange)



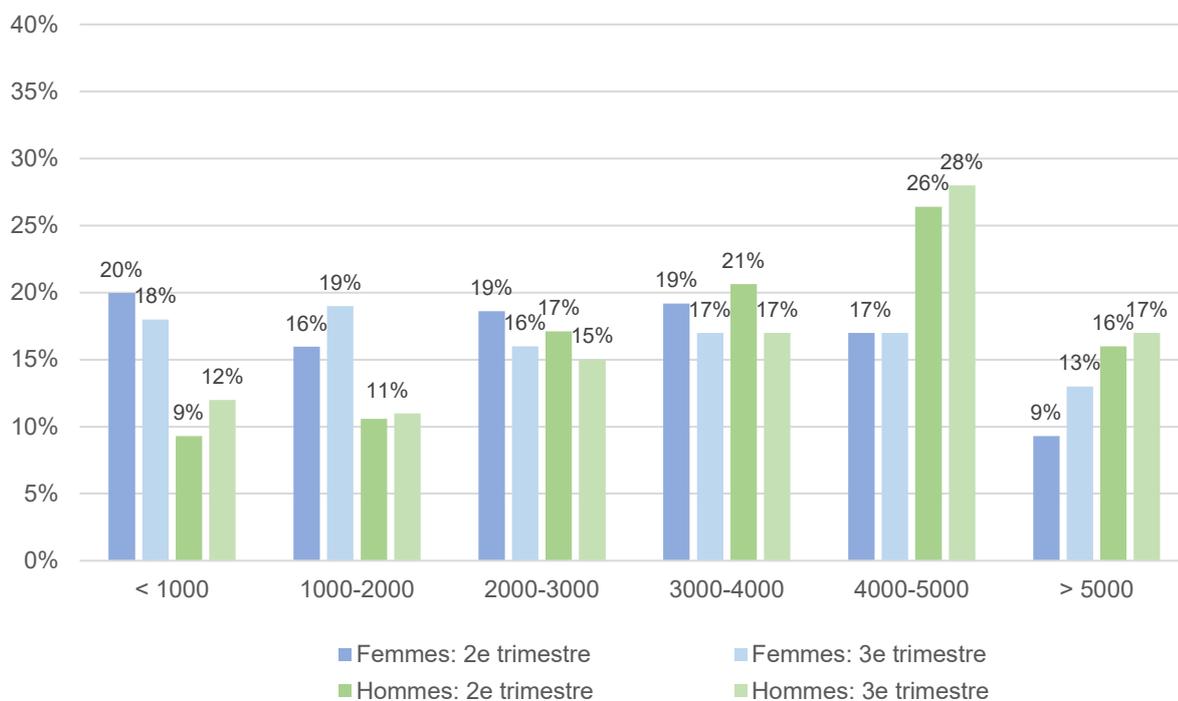
Graphique 6 : Comparaison de la répartition des personnes par niveau de salaire sur contrat selon les cinq trimestres (de juillet 2022 à septembre 2023)



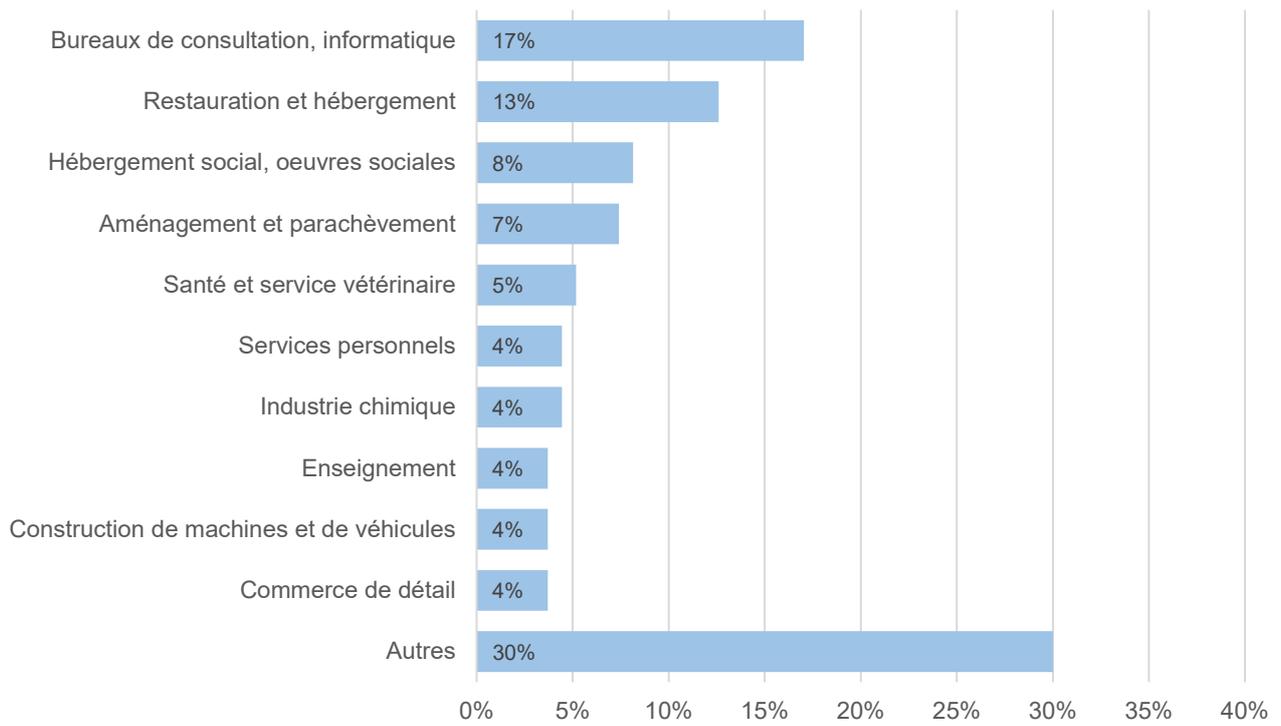
Graphique 7 : Répartition des classes d'âge selon les tranches de salaire sur contrat au 3^e trimestre 2023



Graphique 8 : Répartition des classes de revenu selon contrat et par sexe (2^e et 3^e trimestres 2023)



Graphique 9 : Top 10 branches qui forment les personnes en apprentissage



Impressum

Éditeur

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Quellenweg 6
3003 Berne

Auteurs

Personnel du Service de Statistique, SEM

Mode de citation

SEM (2023), « Evolution du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S au 3^e trimestre 2023 », Berne

Renseignements

Information et communication
medien@sem.admin.ch

Texte original

Français

Mise en page / graphiques

SEM

Analyses

Secrétariat d'État aux migrations SEM
Service de Statistique

Droits d'auteur

SEM, Berne 2023

Reproduction autorisée à des fins non commerciales,
avec mention de la source